

Liste tarifaire du Canada

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
	largeur de plus de 10 cm et d'une longueur de plus de 12,5 cm; Pour les appareils photographiques; Devant servir à la fabrication de projecteurs; Devant être utilisés pour la production commerciale d'enregistrements vidéo ou de films cinématographiques, de films animés ou de présentations à image multiples		
9002.11.90	Autres	2 %	A
9002.19.10	Pour les microscopes; Pour les instruments photogrammétriques; Pour les télémètres; Pour les lecteurs-reproducteurs de microfilms; D'un diamètre de 6 cm ou plus mais n'excédant pas 20,5 cm, pour les télescopes astronomiques	En fr.	A
9002.19.90	Autres	2 %	A
9002.20.10	Filtres à couleur et filtres polarisateurs, pour appareils photographiques, et leurs supports; Filtres pour instruments photogrammétriques ou stéréoscopiques; Filtres de polarisation pour microscopes	En fr.	A
9002.20.90	Autres	3,5 %	A
9002.90.10	Trames pour les arts graphiques; Lentilles, viseurs et oculaires utilisées avec les appareils des nos tarifaires 9002.11.10 ou 9002.19.10; Miroirs et prismes pour les télescopes d'astronomie	En fr.	A
9002.90.90	Autres	3,5 %	A
9003.11.10	Pour verres prismatiques pour la lecture; Pour lunettes de sûreté conçues pour des travailleurs qui exécutent un travail dangereux	En fr.	A
9003.11.20	D'autres lunettes ou marchandises similaires	2,5 %	A
9003.19.00	En autres matières	En fr.	A